

Réf: Dossier 438100

Avis de constitution

SOCIETE « SEIGNEUR TA GRÂCE NOUS SUFFIT SERVICE » en abrégé « STGNSS »

Siège Abidjan, Marcory, Anoumabo lot n°655 Ilot n°
85, 01bp 5291 Abidjan 01, Lot 655, Ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 01/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEIGNEUR TA GRÂCE NOUS SUFFIT SERVICE » en abrégé « STGNSS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Achat et vente d'articles divers
- Construction
- Transport
- Gestion immobilière
- Location
- Rénovation

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Anoumabo lot n°655 Ilot

n°85, 01bp 5291 Abidjan 01, Lot 655, Ilot 85

Dirigeant(s) Mme SANOGO MAIMOUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09543 du 10/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55679/GTCA/RC/2025 du 10/09/2025

